

rant de sep-
des pores ne
s sur le dos.
s cochons et
et préparés
ent franchise-
tés apportées
opement d'un
agne.

particulière
roduction de
ialité du lait.
tie du succès
urché les ani-

ment des sys-
nir la fertili-
e variété de
mis dans les
saire que les
e de bêtes à
nde et d'an-
rrir deux ou
nnées.

a prospérité
canadiennes
lle qu'y pos-
Une action
aveur de la
qui a été fait

chose d'ana-
a diminué si
itiers, due à
connait, sys-
êtes à cornes
mauvaise que
bétail expor-
est. Les en-
fait plus de
Agriculture
arquement,
ser les prix
ivateurs ca-

En réalité, ces mesures prohibitives n'ont été vraiment désastreuses que pour les cultivateurs anglais et écossais qui achetaient les animaux maigres pour les nourrir. Ces cultivateurs ont déjà fait bien des efforts pour en obtenir le rappel. Mais ils comptent pour peu à côté de ceux qui sont opposés à tout adoucissement à cette loi. Je ne pense pas qu'il faille beaucoup compter sur ces chambres d'agriculture, quand bien même le rappel de ces mesures pourrait aider dans une large mesure et donner de la sécurité au commerce d'exportation. Mon opinion est qu'il faut chercher d'autres moyens, et je suis persuadé qu'on réussirait en inaugurant le système de tuer et préparer les animaux au Canada même pour les expédier directement aux consommateurs anglais. Pour cela il y a de grandes difficultés qu'aucun individu ou société isolée ne peut vaincre. Ce commerce de viande est excessivement important et nécessaire pour les cultivateurs canadiens, et puisque le gouvernement peut facilement vaincre les difficultés dont nous venons de parler, sans grands frais, si toutefois, il en faut, il semble prouvé qu'il doit entrer dans cette voie.

Lorsque nos animaux ont voyagé vivants sur les chemins de fer et sur les steamers, ils arrivent en Angleterre en très mauvais état. Ils présentent un mauvais coup-d'œil et sont dans les plus mauvaises conditions pour être tués. Ces deux faits permettent aux acheteurs de baisser les prix. Jadis, quand les bêtes à cornes pouvaient se nourrir et se refaire sur les succulents pâturages des fermes anglaises pendant même quelques semaines, elles gagnaient énormément et rapidement en poids et en qualité, c'est ce qui permettait d'obtenir ici de meilleurs prix et donnait à la demande en même temps qu'aux prix une régularité inconnue actuellement.

Les exportateurs canadiens, une fois leurs animaux débarqués au port d'arrivée, n'ont d'autres alternatives que de vendre au plus vite dans l'espace de quinze jours aux prix qu'ils peuvent obtenir.

S'ils dépassent la quinzaine, les frais de nourriture deviennent considérables et l'arrivée de bétail par les steamers qui suivent donnent aux acheteurs une raison de plus, dont ils profitent largement du reste, pour baisser encore les prix du marché.

La viande de bœuf canadienne ainsi exportée et traitée ne peut pas arriver aux consommateurs dans des conditions qui lui permettent de se faire une aussi bonne réputation que si elle leur arrivait dans les bonnes conditions dans lesquelles elle se trouve au Canada.

En fait, une quantité considérable de viande de bœuf au Canada n'arrive pas aux consommateurs anglais sous le nom de bœuf canadien. Les mensonges qui sont répandus à ce sujet nuisent considérablement et continuellement aux intérêts de notre pays. Cela nous empêche d'établir, entre les consommateurs anglais et les producteurs canadiens, des relations commerciales qui nous permettent de faire connaître nos produits sous leur vrai jour et de créer une demande régulière et satisfaisante.

Les acheteurs de bestiaux et les détaillants touchent plus que leur part sur le prix payé par les consommateurs pour la viande canadienne. Les profits qu'ils font comme intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs et